

**DECISION N° 20230908_P_091
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »**

**Département de la
Haute-Loire**

**Arrondissement
D'YSSINGEAUX**

**Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE**

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20230711_D_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Aménagement du territoire, Environnement, Habitat et Tourisme :

Objet : Signature d'un contrat avec Alpes Contrôles pour la réalisation de prélèvements gaz du sol et option analyse enjeux sanitaires concernant le projet de création d'une salle dédiée à la pratique de l'escalade sur la commune d'Aurec-sur-Loire

Le Président,

N° 20230908_P_091

Décide

De signer un contrat avec :

OBJET

**ALPES CONTROLES
3 BIS IMPASSE DES PRAIRIES
ANNECY LE VIEUX
74940 ANNECY**

Pour la réalisation de prélèvements de gaz du sol et option analyse enjeux sanitaires pour le projet de création d'une salle dédiée à la pratique de l'escalade sur la Commune d'Aurec-sur-Loire.

Montant offre : 2 620.00 € HT

**Montant prestation optionnelle Analyse des enjeux
sanitaires : 1 550.00 € HT**

Ce paiement pourra faire l'objet d'acomptes.

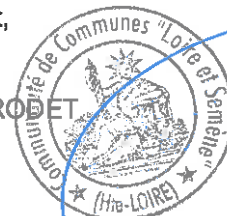
Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Fait à LA SEAUVE SUR SEMENE, Le 08 Septembre 2023

Le Président,

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20230908-20230908_P_091-AU
Reçu le 14/09/2023